

Rapport de Commission

Conseil communal
de et à
1373 Chavornay

Préavis Municipal No 20-4/22

Chavornay- Secteur de la Bressèche -Glissement de terrain-Assainissement -
Demande de crédit

Monsieur le Président ,
Mesdames et Messieurs les Conseillers ,

La Commission chargée de rapporter sur cet objet est composée de Madame Mariam Ravessoud, et de Messieurs Maniks Krasniqi , Bernard Ballif , s'est réunie le Jeudi 1.12.2022 sur place afin de se rendre compte du problème du préavis précité et ensuite à la Maison de commune . Nous remercions, Madame la Syndique Laurence Marchand pour sa disponibilité et les informations fournies.

La visite sur les lieux Chemin de la Bressèche a permis de comprendre deux problèmes

1. Le sens de la pente du chemin communal béton qui viens depuis la route rc 293 Chavornay -Corcelles, l'eau est dirigée jusqu'au tourne-char au bout du chemin, cela implique pour la commune à devoir récupérer cette eau claire par la pose d'un nouveau caniveau et bordures, ce phénomène est amplifié par les grandes quantités d'eaux que nous avons durant les orages d'été.
2. L'autre problème est le collecteur qui à déjà été inspecté par une caméra, il s'est avéré qu'il y a des problèmes d'effondrement comme relevé dans le préavis.

Remarque

La commission à l'unanimité abonde dans la direction de la Municipalité pour l'exécution des travaux et souhaite que le diamètre du nouveau collecteur soit

adapté au grand volume d'eau de ce bassin versant direction Corcelles et relève une bonne initiative de pose de cunettes en bois sur la partie boisée.

Délai d'exécution des travaux

La commission a pu constater que les travaux devront être réalisés au printemps 2023, car le bout du chemin devient de moins en moins stable.

Coût du projet

Le coût total TTC de 76500.- CHF. Une confirmation des subventions par la DGAV à hauteur de 57%

Financement

La commission prend note que le financement de ces travaux figure sur le plan des investissements 2022-2026 pour 100'000 CHF

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le conseil communal à soutenir ce projet et à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Chavornay

- ° vu le préavis de la Municipalité n° 20-4/22
- ° oui le rapport de la Commission ad hoc,
- ° considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- ° d'autoriser la Municipalité à procéder à l'assainissement du collecteur agricole
- ° d'accorder à ce titre un crédit de CHF 76'500.00 TTC,
- ° de régler la dépense par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 10 ans, au maximum.

Les membres de la Commission :

Bernard Ballif

Mariam Ravessoud

Maniks Krasniqi